E/CONF.39/H/36
19 Oct.1962
ORIGINAL : FRANCAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
DANS L'INTÉRÊT DES RÉGIONS PEU DÉVELOPPÉES

Point de l'ordre du jour : H.1/H.3

France

PROJET DE STABILISATION DES COURS DES MATIERES PREMIERES PAR L'INSTITUTION D'UN FONDS INTERNATIONAL DE STABILISATION ET DE REGULARISATION

Par G. ARDANT,
Inspecteur général des Finances

Les mémoires rédigés à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées sont des documents de travail. Ils sont publiés tels qu'ils ont été présentés et les assertions et opinions qu'ils contiennent sont celles de leurs auteurs.

NOTES

1. Les mémoires choisis pour être présentés en séance générale pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

2. Les mémoires choisis pour être présentés en séance spéciale pourront être obtenus à la Conférence dans l'une seulement de ces langues officielles.

3. Les résumés qui ont été rédigés pour tous les mémoires par les auteurs de ceux-ci pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

4. Préalablement à la Conférence, les mémoires et les résumés ne feront pas l'objet d'une distribution générale mais d'un tirage restreint destiné aux délégations des gouvernements et autres participants officiels. La publication et la distribution générale des actes de la Conférence s'effectueront conformément aux règles et pratiques agréées par le Comité des publications des Nations Unies.

PROJET DE STABILISATION DES COURS DES MATIERES PREMIERES PAR L'INSTITUTION D'UN FONDS INTERNATIONAL DE STABILISATION ET DE REGULARISATION

---

par G. ARDANT - Inspecteur Général des Finances.

INTRODUCTION.

On sait l'importance du problème posé par l'instabilité des cours des matières premières. Les pays en voie de développement, dont l'exportation repose essentiellement sur quelques produits de base, n'ont pas la possibilité d'appliquer normalement les plans de développement économique, puisque des baisses profondes de cours peuvent, d'une année à l'autre, voire d'un mois à l'autre, les priver des recettes d'exportation, donc des devises nécessaires au paiement des importations de biens d'équipement. Tout ceci a été souvent relevé, mais aucune solution n'a été mise en oeuvre, alors que la science économique indique nettement le remède approprié.

On a déjà remarqué que des mécanismes de stockages pouvaient permettre d'éliminer les fluctuations du marché. Des propositions ont été faites, en ce sens, par la S.D.N. en 1937 et en 1945, par l'O.A.A. en 1946, par le Comité GOUDRIAAN, chargé par les Nations Unies d'étudier ce problème en 1950.

Ces propositions pourraient être complétées par certains aménagements qui feraient du fonds de régularisation un fonds d'aide aux pays sous-développés.

La Science économique ne permet pas seulement de définir un mécanisme de ce genre. Elle conduit aussi à montrer qu'un tel système peut, à côté de ses avantages directs, contribuer à la régularisation de la vie économique et par suite à une expansion mondiale exempte des à coups nuisibles aux pays riches comme aux pays pauvres. Autrement dit, il s'agit de faire d'un mécanisme de régularisation des cours de quelques matières premières un mécanisme de régularisation de la vie économique toute entière.

Tel est le sens du plan proposé.

I - SCHEMA DU SYSTEME PROPOSE

Il repose sur une notion très simple : les oscillations des cours des matières premières peuvent être éliminées si on fixe un prix correspondant approximativement à la moyenne des cours, prix auquel un organisme se porterait soit acheteur, soit vendeur, le prix de vente étant légèrement supérieur au prix d'achat pour couvrir les frais de gestion. Ceci n'est possible évidemment que pour les produits qui sont stockables sans frais de conservation excessifs et qui sont assez homogènes pour être définis par un certain nombre de normes : il s'agit, en gros, des produits qui font l'objet des transactions aux bourses de commerce.

Tel pourrait être le rôle d'un organisme international qui stabiliserait ainsi les cours d'une vingtaine de produits ; les céréales, quelques denrées comme le café, le thé, le cacao, les principaux produits textiles, les principaux métaux. On pourrait y ajouter les demi-produits sidérurgiques, voire certains aciers spéciaux.

A - Ce mécanisme est celui qui respecte le plus le jeu du marché, ne le corrigeant que par l'intervention du stockage. Il est donc hautement préférable aux systèmes de contingentement de la production ou des exportations, systèmes malthusiens contraires aux objectifs d'expansion de l'économie. Il est également préférable à un régime de subvention qui consisterait à compenser par des prêts ou des dons la perte subie parlles pays producteurs de matières premières. Une proposition a été faite récemment encce sens. Ce ne serait pas un véritable remède. Autant vaudrait renoncer à une politique de plein-emploi, se contentant de faire face aux crises économiques par un élargissement des allocations de chômage.

B - Il n'en demeure pas moins que la fixation des prix comporterait une part inévitable d'arbitraire. Or si le prix de tel ou tel produit a été fixé trop haut, il provoquera un développement excessif de la production.

Ce danger, réel, peut être éliminé de 3 façons différentes :

1°) - On peut admettre des réajustements périodiques des prix fixés. Sans doute semble-t-on, par là, perdre la stabilité qui a été recherchée. Il n'en est rien si l'on se fixe pour objectif, non pas l'équilibre à court terme de l'offre et de la demande - le stockage permet de ne pas s'en préoccuper - mais un équilibre à moyen et à long terme. Or l'expérience prouve que des variations relativement légères des prix des denrées agricoles ou des matières premières peuvent suffire à provoquer des modifications importantes de la production. C'est ainsi que, dans certains pays, des régimes de fixation des prix ont provoqué successivement, à intervalles relativement rapprochés, la pénurie, puis la pléthore. La constitution de stocks plus importants eût évité de tels gaspillages.

2°) - Un moyen d'assurer automatiquement ces réajustements consisterait à fixer un prix ne varietur, non pour chaque produit isolément, mais pour un ensemble composite de marchandises. Le fonds verserait N unités monétaires en contre-partie de X kgs de blé + Y kgs de cuivre + Z kgs de café, etc... Le prix du blé par rapport à celui du cuivre ou du café pourrait varier, mais le prix de cet ensemble de produits de base serait strictement stabilisé. Il va de soi que la fixation des proportions respectives des différents produits serait délicate et devrait être périodiquement révisée.

J'incline à penser qu'il vaudrait mieux ne pas commencer par un mécanisme aussi complexe, plus complexe peut-être en apparence qu'en réalité.

3°) L'un ou l'autre mécanisme n'exclut pas une troisième solution. Pourquoi ne pas admettre que le fonds puisse comporter une sorte de déversoir : l'aide aux pays insuffisamment développés ? Pourquoi ne pas utiliser librement les surplus du fonds à fournir une contribution aux pays pauvres ? Une double considération me conduit à formuler cette proposition.

a) On peut penser que les pays riches hésiteraient moins à fournir, sous cette forme, un concours appréciable. L'expérience montre en effet que l'aide en nature est toujours fournie

plus volontiers que l'aide en argent. De l'effort fait en faveur des pays sous-développé la contre-partie automatique serait de plus larges débouchés pour l'agriculture des pays riches, cette agriculture dont on sait les problèmes que lui pose, en Europe comme en Amérique du Nord, la recherche des marchés.

b) Diverses expériences de mobilisation des forces de travail disponibles montrent qu'il est possible d'amener la population sans travail des pays en voie de développement à effectuer une série d'investissements très utiles en offrant simplement aux travailleurs une allocation en nature, tant de kgs de blé par exemple. Ces mécanismes expérimentés au Maroc et en Tunisie sont généralisables. Ils permettraient la mobilisation volontaire de centaines de millions d'hommes.

Je précise que le mécanisme du déversoir n'est pas essentiel et que sans lui le système proposé pourrait fonctionner.

C - Reste le problème du <u>financement du fonds.</u> Si l'on fait abstraction du "déversement" du surplus (qui devrait être assuré par un apport des pays membres), deux solutions sont possibles :

La première consiste dans un versement par les divers pays d'une contribution de départ permettant la constitution d'un fonds de roulement. Si ce fonds est assez important l'organisme de stabilisation pourrait assurer ses dépenses de fonctionnement grâce à la différence entre le prix de vente et le prix d'achat.

La deuxième solution consiste à donner à l'organisme le pouvoir d'émission. Celui-ci émettrait une monnaie internationale que les vendeurs échangeraient, bien entendu, contre les diverses monnaies nationales, comme ils peuvent le faire avec l'or ou telle monnaie jugée de valeur internationale. Cette deuxième solution, la plus simple, présente d'autre part de très grands avantages.

II - <u>AVANTAGES DU SYSTEME PROPOSE</u>

A - Le premier avantage est celui qu'en tireraient directement les pays producteurs de matières premières et particulièrement les pays en voie de développement. Ceux-ci pourraient établir désormais des programmes de développement et en poursuivre la réalisation sans les voir périodiquement bouleversés.

D'aucuns soutiennent que la stabilisation des cours ne suffit pas et qu'il faut, avant tout, remédier à la faiblesse des termes de l'échange, défavorables aux pays producteurs de matières premières à la suite d'une évolution souvent retracée. Ils oublient que l'instabilité est le premier défaut à corriger et qu'il ne convient pas de créer des niveaux de prix artificiels. C'est par une action plus profonde que l'insuffisance des prix des matières premières peut être corrigée. Par une voie indirecte mais puissante, le mécanisme de stabilisation proposé peut y contribuer.

B - Un fonds de stockage et de stabilisation donnerait une arme contre l'inflation. En période de haute conjoncture, en effet, une série de prix, les prix des matières premières, seraient soustraits à toute hausse puisque le fonds en serait vendeur à un prix non variable. Grâce à l'utilisation des stocks constitués antérieurement,,l'économie recevrait les matières premières dont elle a besoin.

Cet avantage en entraîne un autre. La lutte contre la dépression économique, autrement dit la politique de plein-emploi, pourrait se fonder en partie sur l'accroissement de la production des denrées stockables. Actuellement l'augmentation de la demande globale est obtenue par l'augmentation des investissements ou par une politique de réduction d'impôts et de déficit budgétaire, tous moyens qui (à l'exclusion des variations du taux de l'intérêt) ont le défaut d'être difficilement réversibles : il est facile de réduire les impôts, plus difficile de les augmenter , quant aux investissements, une fois commencés, il est difficile de les arrêter sans provoquer de grosses pertes.

D'où l'avantage que présenterait un autre mécanisme d'accroissement de la demande. L'achat à prix fixes de produits bruts entraînerait, en période de récession, une augmentation de la production de tels biens. Ce moyen d'augmenter la demande présente, sur les autres, l'avantage d'être parfaitement réversible, d'être automatiquement réversible . Disposant ainsi d'un volant régulateur, volant qui leur fait actuellement défaut, on peut penser que les divers pays se lanceraient plus hardiment qu'ils ne le font actuellement dans la mise en oeuvre de politique de plein-emploi.Au lieu

d'être terrifiés, comme ils le sont souvent, lorsque le plein-emploi se produit, ils en utiliseraient à fond les techniques.

Par là même, ils réduiraient l'ampleur des récessions. Cette expansion continue offrirait de plus larges débouchés aux pays producteurs de matières brutes et les termes d'échange tendraient à s'améliorer.

Indirect, ce deuxième avantage du mécanisme proposé est peut-être le plus important.

Naturellement cet avantage sera particulièrement net si le financement du fonds est assuré par l'émission de monnaie.

C - Donner au fonds le pouvoir d'émission présenterait un autre avantage, éviter la pénurie de monnaie internationale, cette pénurie qui constitue le principal obstacle à l'expansion économique. C'est parce que la production d'or ne suit pas les besoins de la production et de l'échange que la monnaie internationale est à la fois très recherchée et relativement rare.

On sait comment tout au long du XIXe et du XXe siècles les hasards des découvertes de gisements aurifères ont déterminé les variations de l'économie, provoquant une série de crises violentes au début et à la fin du XIXe siècle, ainsi qu'après 1929, déclenchant une période de haute conjoncture sous le Second Empire et au début du XXe siècle.

On n'a pas suffisamment observé que l'insuffisance de la demande, provoquée par la rareté de la monnaie, fut la cause principale des recrudescences du protectionnisme.

La conjoncture qui suivit la 2e guerre mondiale a favorisé une poussée incontestable vers la liberté des échanges internationaux. Mais depuis quelques années on s'aperçoit que, dans bien des cas, le rétablissement d'échanges libres a été subordonné à des mesures de freinage du développement économique.

Devant l'insiffisance de la monnaie internationale; insuffisance qui provoque naturellement des possibilités d'épargne sans investissement, d'aucuns ont été conduits à proposer le remplacement de l'or par une monnaie fiduciaire. Mais une telle solution pose inévitablement un problème politique - qui aura, en fait, le pouvoir d'émission ? - et un problème économique - arbitraire, l'émissionde la monnaie internationale ne risque-t-elle pas d'être desordonnée;

démagogique ?.

(de tels inconvénients disparaitraient si l'émission de la monnaie internationale revêtait une certaine automaticité.

Or il est évident que tel serait le cas si le gage de la monnaie était constitué par des stocks de marchandises.

CONCLUSION

Il s'agit donc d'une réforme profonde, puisqu'elle aboutira si on la pousse à son achèvement logique, à refondre le système de la monnaie internationale et des échanges internationaux. Il n'est pas anormal que l'utilisation de l'économie scientifique, cette analyse qui avant et depuis KEYNES a montré les méfaits de la monnaie rare, cette analyse qui explique les variations des taux de croissance des économies occidentales, conduise à remettre en question un mécanisme plusieurs fois millénaire, un mécanisme dont toute l'histoire, et particulièrement celle de la crise de 1929, a montré la nocivité.

Qu'une telle réforme puisse apporter une atteinte apparente aux intérêts de ceux qui détiennent, à l'heure actuelle, le pouvoir d'émettre la monnaie internationale, c'est possible. Il est à souhaiter que, réfléchissant à leurs véritables intérêts, ils favorisent la réforme d'un mécanisme qui freine la croissance de l'économie mondiale et dont les pays les plus faibles sont les premières victimes.

1211 F - Oct. 1962 - 1,000